



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RFI

Question écrite n° 10813

Texte de la question

M. Gerard Jeffray appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur la recente suppression de l'emission en langue albanaise diffusee par Radio France internationale. Cette suppression intervient alors que le dramatique conflit qui frappe les Albanais rend encore plus cruciale la diffusion de quelques minutes d'information quotidiennes en langue albanaise. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position a ce sujet et les mesures qui seront prises pour que la France reste presente aupres des populations albanaises d'Albanie, du Kosovo et de Macedoine.

Texte de la réponse

En reponse a la question de l'honorable parlementaire, le ministere des affaires etrangeres, conscient de la situation de crise dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Albanie, et du besoin d'informations des populations de langue albanaise, examine avec Radio France Internationale toute mesure susceptible de developper la presence francaise sur cette region. RFI est actuellement en pourparlers avec les autorites albanaises pour une location d'emetteur en modulation de frequence, a Tirana, qui lui permettrait de retransmettre sur l'agglomeration les programmes du service mondial en francais vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; apres evaluation de l'operation, et en cas de resultats positifs, RFI pourrait envisager, avec l'accord des responsables albanais, une autre location d'emetteur en modulation de frequence pres de la frontiere de l'ex-Republique yougoslave de Macedoine.

Données clés

Auteur : [M. Jeffray Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10813

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 564

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1628